



**Contribution du Conseil Citoyen à l'avant projet  
d'aménagement de l'esplanade Moncey.  
Mai 2018**

# 1. Rappel des avis précédents (extraits de l'avis du 21 janvier 2017 complété le 7 février 2018)

**Proposition 1** : Le conseil citoyen souhaite que des actions de préfiguration puissent être conduites avant le terme des aménagements pour expérimenter et favoriser la mobilisation et la future appropriation des espaces, notamment sur l'actuel parking de la « DDE » (voir plus bas pour le détail).

\* \* \*

## 4. Aménagements de l'esplanade Moncey (espace dit « parking DDE »)

Au vu des avis des habitants et des échanges lors des réunions de concertation, le conseil citoyen émet un avis **favorable** aux orientations générales d'aménagement prévues par les collectivités publiques dans le dossier soumis à la concertation à savoir la reconversion du parking existant en place-jardin (future esplanade) faisant le lien entre les places Ballanche et Bahadourian et la séquence Guichard.

Il semble pertinent de le concevoir comme un espace calme, plus ombragé et frais que la place Bahadourian (même si le fait de se situer en coeur de ville à proximité de l'avenue de Saxe rend forcément relatives ces notions).

Il convient aussi d'en faire un espace de projet approprié par les habitants et les écoles du quartier tant pour des temps conviviaux spontanés, organisés que dans la gestion même de certains des espaces.

Il est précisé que sur certains points la concertation devra être complétée auprès des habitants pour avancer sur certaines questions ou propositions issues de l'atelier du 13 février notamment :

- Fermeture ou non à la circulation de la rue Saint Jacques
- Caractère traversant ou non de l'espace jardin,
- Nature précise des aménagements (espaces verts, eau, bancs, tables, etc.)

Au-delà de ces discussions à poursuivre en concertation après le 24 février 2017, un point de vigilance concerne la reconstitution de l'offre de stationnement. La réponse apportée lors de premières réunions de concertation à savoir l'orientation vers les parkings publics souterrains qui gardent une capacité, ne peut répondre à la population modeste du quartier, en termes d'accessibilité financière (entre 100 et 150 euros par mois selon la formule).

## Propositions et conditions de réussite

**Proposition 7 :** Mettre en place un tarif social pour les résidents dans les parkings publics ou privés et chercher des poches de stationnement de surface pouvant être mobilisées à certains moments (par exemple marché du Ramadan)

**Proposition 8 :** Intégrer, si possible, dans la conception de cet espace et dans le périmètre de l'opération les besoins liés à l'école Painlevé et à la crèche. Plus globalement associer dans la conception de ce futur espace les élèves du quartier en concertation avec les équipes pédagogiques (à l'image de ce qui a été initié par le collègue Raoul Dufy).

**Proposition 9 :** Mettre en place une gestion (propreté, entretien, ...) de ce futur espace à la hauteur des contraintes d'une forte densité urbaine, d'un lieu de passage et de l'attente de la population. Les espaces verts étant très peu nombreux dans un quartier peuplé et en croissance démographique, il est évident qu'il sera très fréquenté. L'entretien devra être dimensionné en conséquence.

**Proposition 10 :** Intégrer dès maintenant la conception d'un projet innovant au sein de cette future esplanade. Sur les 6000 m<sup>2</sup>, il s'agirait qu'une surface à déterminer (200 à 300m<sup>2</sup> ?) soit allouée à un projet participatif, dédié à nature en ville co-conçu, co-aménagé (certains travaux pouvant faire appel à la mobilisation des habitants du quartier sous la forme de journées citoyennes) puis co-géré par les habitants (sous forme d'association ouverte très largement aux bénévoles). Ce projet inclurait un projet pédagogique pour les enseignants des écoles ou collège du quartier comme lieu d'application (végétal, développement durable, SVT, ...). Le conseil citoyen a ressenti un fort intérêt de principe de la part de la direction de l'école Painlevé et du collège Raoul Dufy. Il pourrait aussi permettre un engagement bénévole de certains élèves et parents dans l'entretien simple de cet espace. Cet espace pourrait être évolutif (voir réversible) dans le temps (ce qui veut dire que ses aménagements initiaux devraient être relativement modestes). Il est proposé que cet espace puisse être préfiguré sur le parking actuel (par la suppression anticipée de quelques places de parking) dès 2018 sous réserve d'une implication habitante suffisante.

Des précisions sur cette dernière proposition ont été apportées dans la contribution du 7 février 2018 :

Si possible intégrer la dimension nature en ville : en accord avec la future esplanade jardin prévue dans le programme d'aménagement et aussi parce que c'est une demande forte des habitants et qu'il peut s'agir d'un bon support pédagogique.

Réalistes et sobres : ces espaces devront dans leur dimension et leurs fonctions rester gérables pour l'essentiel par une dynamique bénévole ou d'acteurs qui ne peuvent y consacrer trop de temps, peu coûteux en entretien ou en gestion humaine (ce qui n'exclut pas que des fonctions d'animation de médiations puissent être mobilisées mais l'espace peut vivre sans elles).

Evolutifs et réversibles : les dynamiques habitantes, les attentes et besoins peuvent évoluer. Elles peuvent au fil du temps se renforcer ou diminuer.

Ouverts : il ne s'agit en aucun cas de créer sur l'espace public des espaces qui seraient fermés, clôturés et réservés à quelques-uns. Au contraire ils devront s'intégrer au reste de l'espace public.

Supports de projet et d'implication : il ne s'agit pas de faire espace seulement pour le plaisir de l'admirer ou de l'utiliser mais aussi pour qu'il puisse être support d'implication bénévole ou pédagogique.

## **2. Nouvelles propositions, précisions approuvées par le conseil citoyen le 16 mai 2018**

Dans le cadre du festival des passants organisé par le centre social le 28 avril, le conseil citoyen a animé un atelier participatif et échangé avec une centaine d'habitants. 70 contributions écrites (via des dessins et collages) ont été recueillies et ont fait l'objet d'un document de synthèse (voir en annexe).

Un travail spécifique au cours de deux réunions avec l'association des parents d'élèves « Grand Painlevé » et les enseignants de l'école élémentaire a aussi été réalisé.

Le 16 mai 2018, le conseil citoyen s'est réuni en séance plénière et a complété et priorisé ces attentes qui sont décrites ci-dessous :

### **2.1 Contribution de l'école élémentaire et association parents Grand Painlevé**

Les enseignants sont très favorables aux aménagements et à la piétonisation de la rue Pierre Corneille et l'extension jusqu'à la rue Chaponnay. A ce stade de la réflexion, pas de demande particulière pour les aménagements juste devant l'école (mais à creuser avec la maternelle et la crèche : abri poussette, abri pluie, ... )

On note une très forte motivation pour s'impliquer dans l'aménagement de la future esplanade dans un objectif pédagogique (autour du végétal) dans le cadre scolaire (mais aussi périscolaire) à condition de trouver de la souplesse dans les modes de gestion et les conventions (voir plus bas la proposition détaillée). Un partenariat avec la direction des espaces verts de la Ville de Lyon est attendu.

- un espace pétanque/mölki pourrait être intéressant

- des gradins/amphi (retrouver la notion de cirque) pour permettre du chant, des discussions

Il serait utile d'intégrer dans le cahier des charges des entreprises des modules pédagogiques et de la médiation pour les élèves pendant le chantier.

## 2.2 demandes et questions du Conseil Citoyen

1. **Entretien futur** : Veiller à l'entretien futur des espaces publics dans un espace qui sera très fréquenté. Qu'est ce qui est prévu pour éviter les déjections canines sur l'espace vert ouvert ? Comme éviter les problèmes de sol glissant que l'on retrouve sur la place Bahadourian.
2. **Signalétique et valorisation du quartier et de son histoire**. Attente d'une vraie lisibilité du cheminement, d'une signalétique claire. Il s'agit aussi de valoriser par l'éclairage. Nous souhaitons que la signalétique ou d'autres éléments fassent connaître et valorise l'histoire de notre quartier
3. **Création d'un espace « agora » sous la forme de gradins en amphithéâtre**. Sa taille serait plus modeste et plus végétal que celui de la place Guichard. Outre ses qualités dans le paysage, cet espace rappellerait le cirque des Rancy qui se tenait à cet emplacement. Il pourrait servir pour des concerts, les représentations de chorale, des films en plein air, des débats citoyens, ... ou simplement pour s'asseoir et discuter.
4. Un demande de jeux pour les 6/12 ans mais ce n'est pas forcément sur la nouvelle esplanade que ces jeux seraient les plus adaptés mais peut-être sur la place Bahadourian en complément des jeux actuels destinés aux plus petits?
5. Demande d'un jardin partagé mais ouvert et réversible. D'un point de vue aménagement il s'agirait d'un espace de pleine terre « cultivable » avec une prise d'eau à proximité pour faciliter les arrosages. Simplement aménagé et délimité (et non clôturé). Son originalité viendrait de sa réversibilité en fonction des projets. Une convention cadre pluriannuelle serait établie avec un interlocuteur associatif qui fédérerait un collectif d'acteurs (associations, établissements scolaires) tout cela en étroite partenariat avec les directions des espaces verts. Un appel à projet pourrait être lancé chaque année avec un ou plusieurs acteurs s'engageant à gérer ce jardin et à l'entretenir. En dehors de ces phases ou en l'absence de projet, cet espace serait simplement remis en herbe (ou autre modalité de « jachère »). Son emplacement pourrait être sur l'actuel parking mais une localisation devant l'école et la crèche pourrait aussi être étudiée dans le cadre de l'aménagement de cet espace.

6. Pas de support publicitaire en encore moins lumineux
7. Prévoir du stationnement vélo et bien anticiper les conflits vélos/piétons
8. Prévoir un aménagement compatible avec le marché du Ramadan